

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 9 (1963)

Heft: 8

Rubrik: Suisses de France : à l'écoute!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SUISSES DE FRANCE

★
A L'ÉCOUTE !
★



UNE RUE DE MALABRY (SEINE)
PORTE DES 1963 LE NOM DE
L'ARCHITECTE BERNOIS,
PAUL DE RUTTE

Paul de Rutte, architecte, est né à Mulhouse en 1871 et décédé à Soutz (canton de Berne) en 1943. Il fit ses études au Polytechnicum de Zurich, puis à l'Ecole des Beaux-Arts à Paris où il obtint son diplôme d'architecte. Dès 1893, il s'établit définitivement à Paris et acquit la nationalité française. En 1925, il fut nommé architecte de la ville de Paris. Il était Chevalier de la Légion d'Honneur.

Il construisit de nombreux immeubles à Paris et plusieurs cités-jardins dans les environs de Paris, Dugny, Drancy et notamment la cité de Malabry (Seine) où depuis cette année une rue porte le nom de Paul de Rutte.

MARSEILLE

Les compatriotes de Marseille ont manifesté leur solidarité avec la patrie par la célébration de la Fête Nationale à la Maison Suisse.

M. Jean-Pierre Bertrand, Vice-Consul, récemment transféré du Caire à Marseille, a remplacé le Consul-général absent. Dans son

allocution, il a souligné le devoir de reconnaissance de chaque Suisse envers ses aînés qui ont su garder intact notre territoire et nous transmettre le profond sentiment de fidélité à la patrie.

La soirée s'est terminée par une réunion très cordiale, à laquelle ont également participé des compatriotes venus s'installer dans la région après les événements d'Afrique du Nord.

M. H.

TOULOUSE

A la Société helvétique de bienfaisance de Toulouse, les dernières et plus importantes manifestations d'activité ont été, chronologiquement, les suivantes :

— L'Assemblée générale annuelle au cours de laquelle le Président, M. Zryd, dans son rapport moral, tint à faire le tour des différentes questions à l'ordre du jour concernant les Suisses de l'Etranger, où M. Edmond Tissot, Vice-Président, parla plus particulièrement des questions de bienfaisance et où M^e Schulacher, Membre du Comité, fit un très pertinent exposé sur le mécanisme du fonds de solidarité.

Les membres du bureau sortants furent réélus à l'unanimité et la séance, suivie du traditionnel repas-choucroute où plus de 70 personnes s'étaient fait inscrire. Cette journée, très animée comme toujours, grâce à l'entrain et à la verve du Groupe des Jeunes, se termina par une sauterie.

— La Sortie de Printemps, le 18 juin, réunit les vaillants compatriotes de Toulouse et sa région que le temps maussade toute la semaine n'avait pas rebutés. Ils furent récompensés de leur optimisme, car après une matinée assez arrosée, le soleil se montra vers midi et permit de goûter pleinement le charme d'une promenade qui nous emmena jusqu'en Aveyron : à Rieupeyroux, tout d'abord, où on pique-niqua, puis à Villefranche-de-Rouergue où M. Borries, le très aimable Président du Syndicat d'Initiative, nous commenta de façon très intéressante, les curiosités de cette charmante petite ville : la Chartreuse, Notre-Dame, La Chapelle des Pénitents noirs etc..., ensuite à Najac, où on put admirer les ruines du château-fort du XXII^e siècle, si curieusement bâti sur son éperon rocheux.

La sortie, faite en voitures particulières, se termina vers 21 h à Toulouse, où chacun se sépara, heureux de cette journée de détente et de grand air.

SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE DE BIENFAISANCE - TOULOUSE

Le 27 juillet au soir, la Société helvétique de Bienfaisance de Toulouse célébrait la Fête Nationale Suisse du 1^{er} août.

M. le Vice-Consul Vuffray de Bordeaux, accompagné de sa charmante épouse et de sa fille, nous fit l'honneur de présider avec dignité notre Fête. Nous eûmes à regretter l'absence de M. Zryd, Président, et de sa famille, retenus par un deuil cruel.

Vers 18 h une cinquantaine de personnes étaient réunies dans la magnifique propriété de M. Charrié, Maire de Ramonville-St-Agne, A.P. G.I.S. et grand ami de notre pays.

Après le concours de tir, la partie de pétanque et l'apéritif, les tables furent dressées en plein air et chacun pique-niqua avec ardeur. La partie officielle commença à la tombée du jour, par la levée du drapeau. Puis, M. Thommen, représentant le Président, donna lecture de l'allocution que M. Zryd avait préparée pour cette occasion. Il demanda à l'assemblée d'observer une minute de silence pour le deuil qui vient de toucher la famille Zryd.

Dans l'allocution du Président, l'unité entre Suisses, le passé et l'avenir de notre pays furent évoqués. Lecture fut donnée du Message du Président de la Confédération et du Pacte de 1291.

M. le Vice-Consul Vuffray prit ensuite la parole pour nous remercier, au nom de la Suisse, de porter bien haut la fierté de notre pays.

Un remerciement tout spécial fut adressé à M. et Mme Charrié ainsi qu'aux Membres de l'A.P.G.I.S. présents à cette manifestation.

M. Sicre, Président de l'A.P.G.I.S., en quelques mots, souligna l'amitié franco-suisse.

Un feu d'artifice et l'illumination du Parc, préparés par MM. Thommen et Scheibstock, terminèrent brillamment, vers 23 h 30, notre rendez-vous annuel pour notre Fête nationale.

E. T.

SUISSE

272 CANDIDATS AU CONCOURS DE GENEVE 1963

Le 25^e concours d'exécution musicale organisé à Genève aura lieu du 21 septembre au 5 octobre 1963 ; 272 candidats, dont 107 femmes et 165 hommes, de 38 pays se sont inscrits : pour le chant, 73 (40 femmes, 33 hommes), pour le piano, 95 (50 femmes, 45 hommes), pour le violon, 27 (8 femmes, 19 hommes), pour le hautbois, 41 (5 femmes, 36 hommes) et pour la clarinette, 36 (4 femmes, 32 hommes).

Les nationalités se répartissent ainsi : France 67, Italie 30, Allemagne 25, Suisse 24, U.S.A. 21, Angleterre 10, Autriche 8, Japon et Pays-Bas chacun 7, Argentine, Espagne et Hongrie chacun 6, Belgique, Bulgarie, Canada, Pologne et Tchécoslovaquie chacun 4, Australie et Brésil chacun 3, Grèce, Israël, Liban, Roumanie, Suède et Yougoslavie chacun 2, Afrique du Sud, Chine, Colombie, Danemark, Indonésie, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Philippines, Portugal, San Marino, Turquie et Venezuela chacun 1 ; 4 candidats sont apatrides.

Les morceaux imposés ont été composés par MM. Peter Mieg (Lenzbourg) pour le hautbois et Henri Gagnebin (Genève) pour la clarinette. Le concert final des lauréats, avec l'Orchestre de la Suisse romande sous la direction de M. Jean Meylan, aura lieu le samedi 5 octobre au soir. Il sera radiodiffusé par la plupart des émetteurs européens, comme soirée d'ouverture de la « Semaine mondiale » de la Radio. Les lauréats se présenteront également à Bâle et à Mulhouse ainsi qu'à la Télévision suisse. Les Jeunesses musicales de Suisse organiseront une tournée de neuf concerts pour un (ou une) des lauréats.

LILLE

LE 1^{er} AOÛT A LILLE

Le 1^{er} août, à Lille, se célèbre traditionnellement en deux temps : le samedi soir qui précède la date historique, le Club suisse réunit les compatriotes de la région lilloise que les vacances n'ont pas dispersés ; cette année, les « présents » ont particulièrement tenu à l'être, du fait que la réunion coïncidait,

à peu de chose près, avec l'entrée officielle en fonctions de M. le Consul André Joseph. Cet événement fut chaleureusement applaudi, et M. Tremp, son successeur à la tête du Club, traduisit la satisfaction générale éveillée par cette nomination chez tous ceux qui avaient déjà apprécié le dynamisme et le dévouement de M. Joseph alors qu'il dirigeait les destinées du Club ; il lui céda la parole pour l'allocution traditionnelle, écoutée avec la plus grande attention. Celle-ci devait évoquer, avec vigueur et émotion, le 1^{er} août au pays, tel qu'il est fêté dans la sérénité du soir, et se termina, après la lecture des premiers paragraphes du Pacte, sur quelques réflexions suggérées par ce texte.

Des chants et des fleurs, d'une part, un intermède gustatif très apprécié de l'autre, précédèrent la présentation sur l'écran de nos plus belles montagnes, et de leurs habitants : chamois, bouquetins, marmottes.

Le 1^{er} août au soir, M. le Consul et Madame André Joseph avaient invité à un cocktail officiel les

personnalités françaises, le Corps consulaire, ainsi que leurs compatriotes du Club suisse. A voir la nombreuse assistance qui se pressait autour d'eux, ils purent constater que les vacances, pour beaucoup, étaient encore à venir, ou déjà révolues...

Devant ses invités attentifs, M. Joseph retraça la signification très particulière de cet anniversaire historique, y rattachant la notion toujours vivante du fédéralisme suisse ; il s'étendit ensuite plus longuement sur le sens de notre neutralité, ses caractères, ses obligations, et, en guise de conclusion, laissa entrevoir que ces concepts n'étaient pas forcément hors d'usage dans notre monde moderne.

En l'absence de M. le Préfet du Nord, M. Bourgin, Secrétaire général de la Préfecture, après des félicitations à l'égard de notre nouveau Consul, évoqua en quelques mots la signification de la Suisse, et, comme l'avait fait M. Joseph, porta un toast à l'adresse du pays voisin et ami ainsi que de son Président.

Août 1963.

(Suite de la page 4)

trioties du dehors à ceux des problèmes nationaux qui les touchent sans pourtant les concerner directement.

Pourquoi ne chercherait-on pas sérieusement à assurer aux Suisses de l'étranger une ou deux voix au Conseil des Etats ? Leur « parlement » qui se réunit en Suisse chaque année, pour le congrès, dont nous avons rendu compte, pourrait procéder à une élection qui ne poserait pas de problèmes sur le plan international, et l'on aurait ainsi fait un geste à l'intention de « la cinquième Suisse ». Une modification constitutionnelle serait nécessaire, mais on voit mal quelles difficultés graves elle pourrait provoquer.

En revanche, il est évident que la revendication des Suisses de France de « créer, dans tous les pays où se trouve une colonie suisse, une association à compétence législative reconnue par les membres de la colonie et par les autorités suisses » pose des problèmes de droit

international et de souveraineté beaucoup trop graves. A l'heure où la Suisse a toute raison d'éviter qu'une activité politique se manifeste chez les centaines de milliers de travailleurs étrangers qu'elle reçoit, elle ne saurait revendiquer le droit pour ses ressortissants de créer des groupes politiques dans d'autres pays. Là, nos compatriotes du dehors doivent voir eux-mêmes où le bien commun du pays commence à primer leurs revendications. Ils le comprendront d'autant mieux qu'on aura fait en Suisse un effort plus réel pour leur donner satisfaction dans toute la mesure de ce qui est vraiment possible. Cette mesure est loin d'être atteinte. C'est pourquoi il est juste et nécessaire qu'on ne s'endorme pas à Berne, jusqu'aux journées 1964, mais qu'on fasse vraiment tout ce que l'on peut pour satisfaire la volonté de ceux qui veulent être et rester Suisses au-delà de nos frontières.

Georges DUPLAIN.

(La Gazette de Lausanne).